



Avec la FOAD¹, la formation s'adapte à vous

Comment se former lorsque l'on n'est pas disponible en journée? Comment se reconverter dans les métiers du monde rural sans expérience dans ce domaine? Comment conjuguer plan de formation de l'entreprise et droit individuel? Avec Préférence-Formations, les CFPPA s'organisent pour apporter, dans les territoires, une réponse à toutes vos demandes de formation.

Si vous cherchez une formation, vous irez sans doute d'abord consulter l'offre proposée près de chez vous, et vous tenterez de concilier cette offre et vos attentes... en espérant qu'elle existe.

Préférence-Formations, le réseau national des centres de formations agricoles publiques (CFPPA²) a pour ambition de vous apporter une réponse mieux adaptée à vos besoins. Il vous propose toute son offre près de chez vous.

Concrètement, cela se traduit par une offre de 130 formations rassemblées dans un catalogue de formations dites « ouvertes et à distance », dont la caractéristique principale est de viser à répondre au plus près des besoins de chacun.

Ces formations vont du module court au diplôme complet et touchent des domaines variés comme le développement durable, la vigne et le vin, l'horticulture, les productions animales, l'agroalimentaire ou l'agriculture biologique...

Pour suivre une formation, c'est très simple. Un numéro vert est à disposition pour contacter Préférence-Formations. Là, vous serez accueilli et vous préciserez votre demande. Puis, c'est le centre le plus proche de votre domicile qui reprendra contact avec vous pour approfondir votre projet et vous proposer la réponse la plus adaptée à votre demande.

Un site Internet, régulièrement mis à jour et enrichi des nouvelles offres de formations ouvertes et à distance peut vous renseigner dès maintenant.

Enfin, pour répondre aux demandes collectives émises par un employeur, un groupement d'employeurs ou une collectivité locale, il devient possible de mettre en place des formations spécifiques. Le CFPPA le plus proche de votre domicile peut ainsi mobiliser toutes les compétences de l'enseignement et de la formation agricole publique pour votre projet.

En savoir plus

www.preference-formations.fr
Contact: preference-formations@educagri.fr

Numéro vert: 0 800 500 007
Appel gratuit depuis un poste fixe

(1) - FOAD: Formations ouvertes et à distance. « Une « formation ouverte et/ou à distance » est un dispositif souple de formation organisé en fonction de besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur. », Circulaire DGEFP n° 2001-22 du 20 juillet 2001 relative aux formations ouvertes et/ou à distance « FOAD ».

(2) - CFPPA: Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole.